

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Procédure adaptée

Département de publication : 34
Type de marché : Fournitures et Services

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Syndicat Mixte du Bassin de l'Or
Monsieur Claude BARRAL, Président du Symbo
130 chemin des Merles
34400 LUNEL e-mail : fimbert@symbo.fr / copie : secretariat@symbo.fr

Type d'organisme : Collectivité locale

OBJET DU MARCHÉ

Intitulé : SENSIBILISATION DES SCOLAIRES AU RISQUE INONDATION SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ÉTANG DE L'OR - Prestations d'animations pédagogiques

Ces prestations concernent en période initiale l'année scolaire 2018/2019 et seront menées dans le cadre du PAPI de l'Or. Les prestations pourront être reconduites sur les 2 années scolaires suivantes 2019/2020 et 2020/2021.

Type de prestations : marché public de services

Lieu d'exécution : Bassin versant de l'étang de l'Or (composé d'un territoire de 32 communes dans le département de l'Hérault).

L'avis concerne : un accord-cadre traité à bons de commande avec maximum.
Les bons de commande seront notifiés par le Pouvoir Adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

N° marché : symbo-PAPI-02 2018 / 2018000000M00300

La présente consultation est passée selon les dispositions de la procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Il s'agit d'un accord-cadre traité à bons de commande avec maximum annuel, au sens des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Le montant total des commandes est d'un maximum annuel de 20 000 € TTC.

Nature et étendue des prestations :

La prestation s'inscrit **dans le cadre du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) du Bassin de l'Or (2018-2023)**. L'axe 1 du PAPI « Amélioration de la connaissance et de la prise de conscience du risque » vise à renforcer la conscience et la culture du risque sur son territoire. La sensibilisation scolaire aux risques d'inondation fait l'objet de l'action 1.5 de ce programme.

La prestation prévoit la réalisation d'animations pédagogiques dans les établissements scolaires du bassin versant de l'Or, afin de sensibiliser les scolaires aux risques d'inondations encourus sur le territoire. Les risques abordés concerneront les phénomènes de débordement des cours d'eau tout autant que la submersion marine, la montée de l'étang de l'Or ou le ruissellement.

Le contenu de la prestation concerne :

- la réalisation d'animations pédagogiques **dans les établissements scolaires** du périmètre du Syndicat du Bassin de l'Or (Symbo) afin de sensibiliser les enfants au risque inondation et aux bons comportements en cas d'intempéries.

L'objectif visé pour l'année scolaire 2018-2019 est de sensibiliser une vingtaine de classes élémentaires de cycle 3, à raison d'1 jour par animation (1/2 journée de terrain, 1/2 journée d'ateliers en classe).

Prestation divisée en tranches : non

Des variantes seront-elles prises en compte ? : non

Prestations Supplémentaires Eventuelles ?: non

Durée du marché ou délai d'exécution : L'accord cadre est conclu initialement pour l'année scolaire 2018/2019 en cours, pour une période initiale à compter de la notification du marché jusqu'au 31 août 2019. Le marché pourra ensuite être reconduit 2 fois par période successive d'un an (soit du 1er septembre au 31 août de l'année suivante pour l'année scolaire 2019/2020 et 2020/2021).

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigées :

Sans objet

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :

Fonds propres ou subventions. Le délai global de paiement est de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché :

La forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

Unité monétaire utilisée : l'euro

Langue: Français

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre:60 %
 - 1) qualité technique de la note méthodologique : 20%
 - 2) trame d'animation proposée : 10%
 - 3) profil et organisation de l'équipe dédiée à la réalisation de la prestation : 20%
 - 4) Moyens matériels et supports pédagogiques : 10%
- Prix des prestations : 40 %

Mode de passation : Procédure Adaptée

CONDITIONS DE DELAI

Date limite de remise des offres : 22/11/2018 à 16h00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours

CONDITIONS ET ADRESSE DE REMISE DES OFFRES

Conditions de remise des plis : Les offres contenant les documents requis peuvent être transmises par pli postal, en envoi recommandé avec accusé de réception, ou remises en main propre contre récépissé à l'accueil du Syndicat Mixte du Bassin de l'Or.

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

Symbo (Syndicat mixte du bassin de l'Or)
130, Chemin des Merles 34 400 LUNEL

Horaires d'ouverture : 9h-12h / 14h-17h

RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le présent avis d'appel public à la concurrence est diffusé sur le site Internet du Symbo [http://www.etang-de-l-or.com/marches_emplois.htm] et au BOAMP.

Le dossier de consultation (DCE) est disponible gratuitement, par téléchargement, à l'adresse électronique suivante : http://www.etang-de-l-or.com/marches_emplois.htm.

IMPORTANT : Le téléchargement du dossier de consultation n'est pas anonyme : **chaque candidat ayant téléchargé le dossier de consultation doit impérativement en informer le Symbo et communiquer ses coordonnées électroniques, par mail avec accusé de réception à l'adresse fimbert@symbo.fr / copie : secretariat@symbo.fr .**

ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Renseignements d'ordre administratif ou technique :

Syndicat Mixte du Bassin de l'Or

130, Chemin des Merles 34400 Lunel

Mme Flore Imbert-Suchet Tél : 04 67 22 22 72 / 06 01 70 74 93 email : fimbert@symbo.fr

Secrétariat Tél : 04 67 22 00 20 email : secretariat@symbo.fr

PROCEDURE DE RECOURS

Tribunal administratif de Montpellier 6 rue Pitot 34063 MONTPELLIER

Tél : +33 467548100 Fax: +33 467547410

e-mail: greffe.tamontpellier@juradm.fr

En cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence : avant la conclusion du marché (Référé précontractuel, article L.551-1 CJA), et après la conclusion du marché (référé contractuel articles L.551-13 à L.551-23 CJA). Recours en contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (jurisprudence *Tropic Travaux*). Recours pour excès de pouvoir (article R.421-1 et suivants CJA) dans un délai de deux mois à compter de la notification du marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/10/2018